

CFE

Assemblée générale extraordinaire du 8 octobre 2007

(sous embargo jusqu'au lundi 8 octobre 2007 - 17H40 CET)

CFE SA a tenu ce jour une assemblée générale extraordinaire ayant à son agenda les points principaux suivants :

1. Dématérialisation du titre CFE SA en date du 1^{er} janvier 2008
2. Division du titre CFE SA par 20 à effet du 1^{er} janvier 2008
3. Autorisation d'acquisition d'actions propres
4. Modification des statuts conformément aux résolutions actées
5. Modalités d'échange.

Le quorum a été atteint dès la première convocation. Chacune des résolutions a été approuvée à la majorité qualifiée.

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire peut être consulté sur le site Internet www.cfe.be.

CFE est un groupe de construction et de services associés, coté à Euronext à la bourse de Bruxelles, dont VINCI détient 47 % du capital. Dans son métier historique de constructeur, CFE est l'un des principaux acteurs en Belgique et est aussi présent aux Pays-Bas, au Grand-duché de Luxembourg et en Europe centrale. Par ailleurs, CFE détient 50% du capital de DEME, un des leaders mondiaux du dragage.

Note à la rédaction

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact chez CFE avec :

- ***Renaud Bentégeat, Administrateur délégué, tél. 02/661.13.27, rbentegeat@cfe.be***
- ***ou Jacques Ninanne, Directeur général adjoint corporate - Directeur financier et administratif, tél. 02/ 661.17.28, jninanne@cfe.be***